

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 23 Mai 2019

Délibération n°20190523\_15

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 49

Absents : 25

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 7

**Votants : 58**

- dont « pour » : 58

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**Objet : RECOMPOSITION DE L'ORGANE DELIBERANT DES EPCI : avis sur le nombre et la répartition des sièges lors du renouvellement général des conseils municipaux (2020)**

Le jeudi 23 Mai 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17 Mai 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de BARBEZIERES.

Présents : CAILLAUD Nadia – AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique – COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric – ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - CECCHIN Catherine - CHEMINADE Didier - TEXIER Didier - GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - RIVOLET Patricia – ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - BONNET Franck - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEL Maryse – LOTTE Michel – SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PREVAUTEL Caroline représentée par son suppléant GRUEL Bruno

VIGIER Jean-Pierre représenté par son suppléant DUCOURET Jean-Jacques

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à SOULET Marilys)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à CROIZARD Christian)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à VIDAUD Pierre)

GIROUX-MALLOT Françoise (pouvoir à PELLETIER Dominique)

COLIN Jean-Pierre (pouvoir à BERTRAND Didier)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à SOURY Christine)

LIOT Gérard - VERGEZ Brigitte - FLAUD Yves - KAUD Pascal - BOURIN Michel

Absents non excusés : CRINE Jean-Jacques - DURAND Jean-Louis - BRUN Jackie – BERTHAULT Patrick - BEAU Nathalie – EDRICH Patrick - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

**Objet : RECOMPOSITION DE L'ORGANE DELIBERANT DES EPCI : avis sur le nombre et la répartition des sièges lors du renouvellement général des conseils municipaux (2020)**

*Vu le courrier en date du 12 mars 2019 de Madame la Préfète de la Charente relatif à la recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de Communes à l'occasion du prochain renouvellement municipal,*

M. le Président rappelle aux délégués la possibilité d'un éventuel accord local pour déterminer un nombre et une répartition des sièges communautaires différents du « droit commun ».

Il précise que selon le droit commun, la future assemblée comptera 70 sièges, contre 74 actuellement.

Le bureau réuni le 08 avril 2019 propose de maintenir la répartition de « droit commun ».

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :**

- **APPROUVE la répartition de « droit commun ».**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président**

**Jean-Pierre de FALLOIS**

